

SUIVI DU CAPTAGE NATUREL DE L'HUITRE CREUSE EN BAIE DE BOURGNEUF : ANNEE 2022



Philippe GLIZE Corentin MORVANT

JUILLET 2023

REMERCIEMENTS

La mise en œuvre et la réalisation de ce suivi n'auraient pu être menées à terme sans la collaboration de :

- Messieurs Dominique et Valentin FRIOU, ostréiculteurs à La Bernerie en Retz, pour la mise à disposition de leurs installations et leur disponibilité qui ne s'est jamais démentie, et ce désormais depuis plus de 14 années consécutives.

PROTOCOLE APPLIQUÉ

Le suivi engagé depuis 2009 par le SMIDAP a été reconduit en 2022 pour la quatorzième année consécutive. Il s'intègre dans le prolongement et en complémentarité du suivi larvaire mené par l'IFREMER en lien avec les bureaux d'étude Arméria et Cochet Environnement au sein du programme VELYGER.

Ce suivi est conduit sur les secteurs conchylicoles des Moutiers en Retz et de La Bernerie en Retz, sites de production se caractérisant par un recrutement naturel récurrent et une activité de captage pratiquée par les professionnels locaux ces dernières années.

La ou les phases de captage sont appréhendées sur un parc considéré comme « moyen », découvrant pour un coefficient de marée de 70.

Le protocole appliqué correspond à la pose de collecteurs à chaque marée de vives-eaux (périodicité d'une quinzaine de jours) sur la période de reproduction de l'huître creuse (juillet à octobre).

Les types de collecteurs retenus sont le tube plastique et la coupelle plastique, structures de captage majoritairement employées par les ostréiculteurs régionaux (photo 1).

La détermination et la quantification effective de la ou des phases successives de captage sont réalisées à partir d'un comptage à la loupe binoculaire ou à l'œil nu (en fonction des croissances observées) sur un duplicata de collecteurs.



Photo 1 : Site ostréicole de La Bernerie en Retz (coupelles et tubes suivis)

RÉSULTATS

Le suivi du captage naturel 2022 de l'huître creuse en baie de Bourgneuf a été conduit du 13 juillet au 8 novembre. 9 campagnes d'échantillonnage ont été réalisées durant cette période.

Les densités de naissains fixés sur coupelles et sur tubes sont présentées dans les graphiques ci-dessous (Figure1 ; Figure 2).

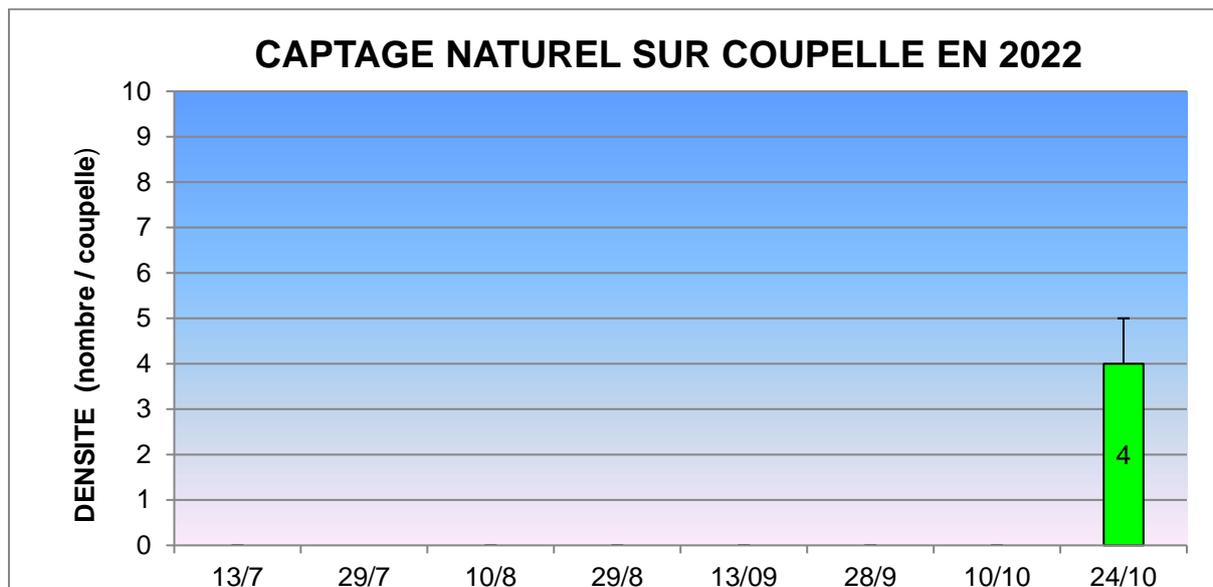


Figure 1 : Synthèse du recrutement naturel de l'huître creuse observé en 2022 sur coupelle (les demi-barres correspondent à l'intervalle de confiance pour une probabilité de 95%)

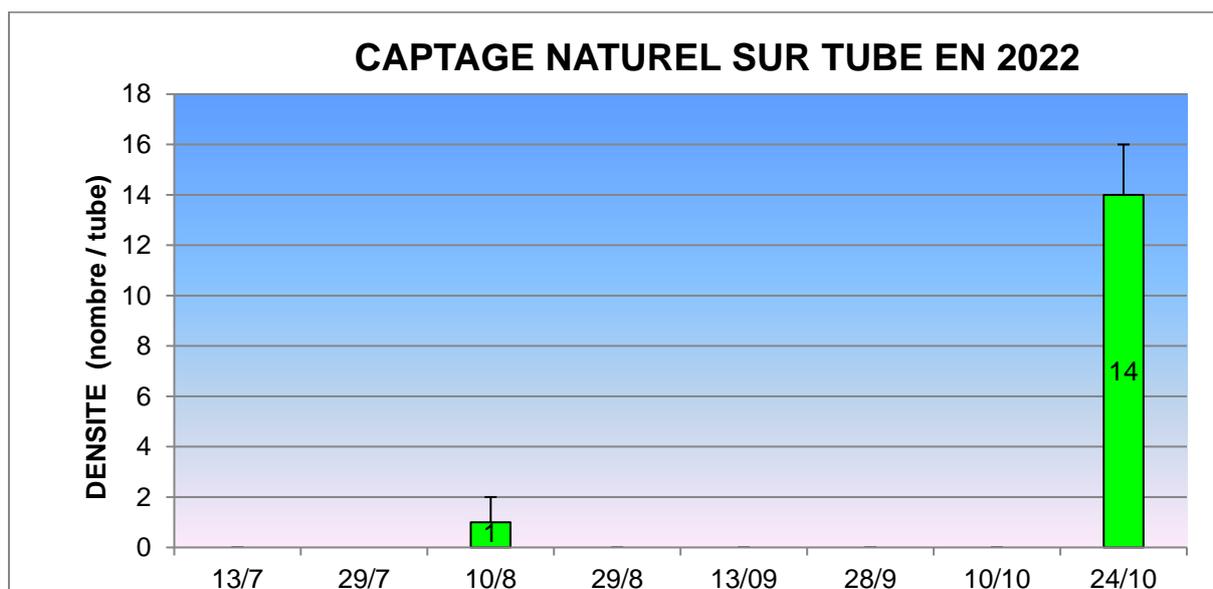


Figure 2 : Synthèse du recrutement naturel de l'huître creuse observé en 2022 sur tube (les demi-barres correspondent à l'intervalle de confiance pour une probabilité de 95%)

Les dates citées correspondent d'une part aux jours de pose des collecteurs sur les parcs et d'autre part à la campagne d'échantillonnage et de mesure menée sur les collecteurs posés la marée de vives-eaux précédente.

Concrètement et à titre d'exemple, les densités de naissains mesurées le 10 août correspondent à une phase de fixation effective sur la période du 29 juillet au 10 août.

En 2022, deux phases de captage ont été observées.

Une phase de fixation, au demeurant très faible, a été décelée sur la période du 29 juillet au 10 août 2022.

Les densités mesurées sont respectivement de :

- Tubes plastiques : 1 +/- 1 huître (valeur arrondie)
- Coupelles : 0 huître.

Une nouvelle phase de fixation, très tardive, a été décelée sur la période du 10 au 24 octobre 2022.

Les densités mesurées sont respectivement de :

- Tubes plastiques : 14 +/- 2 huîtres
- Coupelles : 4 +/- 1 huîtres.

La dernière campagne d'échantillonnage a été menée le 8 novembre. Elle a révélé l'absence de toute nouvelle phase de fixation.

Au final, le captage naturel 2022 se caractérise par des densités moyennes de 4 +/- 1 naissains par coupelle et de 15 +/- 3 naissains par tube.

Le phénomène remarquable de l'année 2022 est l'observation d'une phase de fixation significative de naissain aussi tardive.

En 14 ans de suivi, c'est la première année qu'une phase de recrutement est décelée lors de la seconde quinzaine du mois d'octobre.

La taille du naissain mesurée lors de l'échantillonnage du 24 octobre était comprise entre 800 microns et 1 mm, laissant supposer que la phase de fixation effective s'est déroulée juste avant la mi-octobre (a priori entre les 11 et 13 octobre).

Les conditions climatiques observées en septembre et surtout en octobre étaient particulièrement clémentes, temps calme et ensoleillé associé à un maintien élevé de la température de l'eau de mer pourraient potentiellement expliquer cette fixation tardive, les conditions étant favorables à la survie et au développement des larves d'huîtres dans le milieu.

Comme les années antérieures, une différence significative en termes de recrutement a été mise en évidence entre les deux 2 types de collecteurs suivis. Les densités moyennes de naissains sur tubes sont près de 3 fois supérieures à celles mesurées sur coupelles.

Ce différentiel entre les 2 types de collecteur est plus faible que ceux rencontrés par le passé, celui-ci étant habituellement d'un facteur de 7 à 10. Cette observation est néanmoins à nuancer eu égard à la faiblesse des densités de recrutement mesurées en 2022.

D'une manière générale, que ce soit sur coupelle ou sur tube, la répartition du naissain est apparue relativement hétérogène, constat identique à celui des années passées. Le phénomène a été d'autant plus important cette année, du fait de la faiblesse du recrutement.

Ce phénomène est apparu significativement plus marqué sur les coupelles. Sur une même broche, les densités mesurées peuvent varier d'un facteur de 4 en fonction des coupelles considérées, certaines pouvant ne présenter aucun captage.

Par comparaison à l'année 2021, deux phases de recrutement a été décelées, contre une seule l'année dernière.

La première phase de captage a été mise en évidence à la même période que l'année dernière, à savoir le 10 août contre le 13 août 2021.

Les densités mesurées sont 4 fois supérieures à celles de l'année 2021, pour les coupelles et équivalentes pour les tubes plastiques.

A titre de rappel : l'année 2021 avait été considérée comme une année de captage dite « très faible » avec des densités moyennes mesurées de 1 +/- 0,7 naissains par coupelle et de 14 +/- 3 naissains par tube.

En termes de chronologie de la ou des phases de fixation, 2022 se rapproche des années 2009, 2016, 2019 et 2021 avec une première phase de captage observée lors de la première quinzaine du mois d'août.

Pour ce qui est des densités de naissains quantifiées par type de collecteur, 2022 se rapproche des années 2021 et notamment 2016 où des recrutements très faibles et au demeurant équivalents avaient été observés.

L'année 2016 présentait des densités moyennes de 2 +/- 1 naissains par coupelle et de 15 +/- 2 naissains par tube, quasiment identiques à celles observées en 2021 et 2022.

Le captage 2022 apparait donc comme un recrutement particulièrement faible pour ne pas dire « inexistant », et ce indépendamment du type de collecteur considéré.

A noter qu'aucun épisode de mortalité n'a été mis en évidence sur les populations d'huîtres à l'issue de la phase de captage. Cette observation confirme le constat fait les années précédentes.

L'absence de mortalité avait été observée durant les suivis en 2015, 2016, 2017, 2018, 2020 et 2021, années où le recrutement naturel avait été reconnu respectivement faible et/ou médiocre.

L'année 2022 correspond à la quatorzième année de réalisation du programme de suivi du captage naturel de l'huître creuse en baie de Bourgneuf.

Sa reconduction potentielle en 2023 sera conditionnée au positionnement et à la volonté de la profession ostréicole régionale.